

# **Système de maintenance « points d'eaux » II**

## **1. Thème / secteur du projet**

Type de projet	service communal
Catégorie de projet	infrastructure
Thème du projet	Maintenance des points d'eau

## **2. Titre du projet et Commune**

### **Création / Gestion d'un Système de la maintenance durable des points d'eaux**

## **3. Description générale:**

### **3.1. Le contexte du projet**

La Commune de Mbalmayo est située dans la Région du Centre, Département du Nyong et So'o à 38 Kilomètres de la Capitale Yaoundé. Elle couvre une Superficie de 400 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 120 000 habitants. Cette population est cosmopolite. Elle est principalement constituée de trois grandes familles ethniques : les Etolo, les Mvog-Manze et les Mvog-Ekobena qui cohabitent paisiblement avec les allogènes venus d'autres Régions du Pays. La Population est Jeune (52%) et majoritairement rurale (70%).

Mbalmayo, Chef lieu du Département du Nyong et So'o, est une Ville carrefour. Elle est traversée par une Route transafricaine qui la relie vers le sud d'une part aux villes d'Ebolowa et Sangmelima et d'autre part aux pays voisins tels que la Guinée Equatoriale et le Gabon.

L'une des préoccupations majeures de la commune est l'amélioration des conditions de vie des Populations. Pour ce faire, l'accès à l'eau potable pour tous est l'un des objectifs majeurs que la Mairie s'est fixés. La construction et l'aménagement des points d'eau deviennent une activité permanente, bien qu'onéreuse pour la Commune. Cependant, les efforts fournis sont sapés par des pannes intempestives qui ramènent les Populations au point de départ par la consommation d'une eau malpropre. La mortalité infantile est remontée à plus de 25%, dans certains centres de santé 35% des maladies sont dues à l'eau. Il est donc urgent et nécessaire de mettre au point un système de maintenance des points d'eau construits ou aménagés pour rendre l'action durable.

### **3.2. La démarche**

Pour la réalisation du Projet il faut respecter les quatre points principaux :

- 1) 1 Nomination d'un Animateur au niveau de la Commune
- 2) 2 Comité de gestion : Fonction des Membres
- 3) 3 Bons traitements d'un point d'eau
- 4) 4 Financement

- 1) Il faut à la Commune un Animateur (Service Hygiène) chargé du suivi, de l'animation et de la collecte de cotisation et des informations (l'état de point d'eau, fonctionnement du Comité, Caisse de Maintenance) au niveau de point d'eau :  
Proposition : Son passage par point d'eau est régulier (trimestriel).
  
- 2) Création et installation d'un Comité de gestion par point d'eau :
  - Le Président est responsable pour le bon fonctionnement du Comité. Il annonce et organise les réunions mensuelles de tous les bénéficiaires de points d'eau.
  - Le Secrétaire est chargé de la documentation administrative du Comité.
  - Le Trésorier gère la Caisse de Maintenance reçoit les cotisations des bénéficiaires et engage des dépenses en cas d'une panne sur l'autorisation du Comité.
  - Le Censeur veille au respect des heures de puisage, garde la clé du puits. Il ouvre et il ferme le point d'eau avec la chaîne et un cadenas.
  - Proposition de la Commune : Ouverture du point d'eau deux fois par jour (le matin et le soir).
  
- 3) Le Comité de gestion s'occupe de l'entretien du point d'eau :

La bonne utilisation :

  - Pousser lentement le bras de la pompe sur la totalité de son corps et ne pas le claquer contre l'arrêt.
  - Interdit aux enfants de jouer avec la pompe.

La propreté :

  - Tenir le caniveau d'écoulement et les environs de la pompe toujours propres. Chaque semaine organiser une fois le nettoyage du point d'eau.
  - Réparer la maçonnerie de la margelle en cas de défection.

La protection :

  - Ne pas faire la vaisselle ou laver les habits ou prendre son bain à côté du point d'eau.
  - Eloigner les animaux domestiques du point d'eau ; « chèvres, moutons, porcs et autres ... ». Construire une clôture autour le point d'eau.
  
- 4) Mise en place d'une caisse de Maintenance géré par les Membres du Comité de gestion. La Caisse est fournie par la cotisation mensuelle de tous les bénéficiaires.
  - La cotisation mensuelle de tous les bénéficiaires peuvent se passer pendant les réunions mensuelles ou à une date fixée par le Comité.
  - Chaque bénéficiaire qui puise l'eau doit verser sa cotisation régulièrement (mensuellement). Soit les bénéficiaires payent par tête ou par famille.
  - Pour assurer un bon fonctionnement du point d'eau il est proposé de collecter chaque mois au minimum une somme total de 12 000 Frs !

Chaque Comité de gestion aura à verser mensuellement la somme de 2 000 Francs CFA à la Commune.

Ce qui veut dire le montant de la Caisse de Maintenance doit augmenter de 10 000 Francs

CFA chaque mois.

Envisager avoir un montant de 500 000 Francs CFA dans la Caisse de Maintenance.

En cas de panne de moins de 50 000 Francs CFA le Comité de suivi se chargera à 100 % de la réparation, en cas de panne à plus de 50 000 Francs CFA, le Comité sera chargé de 50 %, la Commune de 50 % des frais de réparation (achat du matériel et main d'œuvre des techniciens).

### **3.3. Acteurs**

La Commune (Animateur / Service d'Hygiène).

Le Comité de gestion du point d'eau.

### **3.4. Participantes**

Chaque personne qui puise l'eau potable

### **3.5. Partenaires**

Le KfW, qui a donné le budget pour acheter la moto.

### **3.6. Modalité de gestion / pérennité**

Nomination d'un animateur formé dans la Maintenance de point d'eau.

Mise en place d'un Comité de gestion par point d'eau.

Création d'une Caisse de Maintenance.

## **4. Les résultats du projet**

### **4.1. Les Activités**

- Nommer et former un animateur communal.
- Formation des Comités de gestion des points d'eaux.
- Suivi et accompagnement des activités des Comités de gestion des points d'eaux.
- Installer un fond de maintenance des points d'eaux au budget de la commune.

### **4.2. output/produits**

- Sensibilisation des bénéficiaires par le Comité.
- Maîtrise de la situation hydraulique de la Commune (la zone rurale) par l'exécutif Communal.
- Création d'un fond villageois pour la Maintenance.

### **4.3. Les changements causés par le projet**

Les Avantages d'un système de la maintenance durable des points d'eau

- Connaissance de l'état de chaque point d'eau
- Création des emplois (Animateur, Technicien)

pour les Bénéficiaires :

- Consommation d'une eau potable
- Réductions des maladies liées à la consommation de l'eau polluée

#### 4.4. L'impact du projet

pour la Commune :

- Augmentation du budget communal
- Réduction des Dépenses

pour les Bénéficiaires :

- Assurer l'accès à l'eau potable à toute la population.
- Diminution des décès des enfants
- Amélioration de niveau de vie

### 5. Informations techniques

#### 5.1. démarrage et durée du projet

A Mbalmayo de Juillet 2009 jusqu'à présent.

#### 5.2. montant et source de financement

La KfW a donné un fond de 1 500 000 Francs CFA pour le démarrage du projet.

### 6. Réflexion et expériences

Pour la durabilité du Projet de Maintenance des points d'eau potable, il est importante de :

- nomination un Animateur à la Commune pour la sensibilisation et le conseil des Comités de gestion qui suivent leur travail et garantissent le bon fonctionnement.
- avoir un moyen de locomotion
- mettre en place un Comité de gestion
- le Comité de gestion sensibilise les bénéficiaires.  
Proposition : désigner/voter les Membres du Comité de gestion en tenant compte des minorités dans la société (Hommes/Femmes, Ages/Jeunes, etc.).
- avoir une caisse de Maintenance
- les cotisations ne doivent pas avoir d'exception !
- faire des analyses d'eau chaque 6 mois
- vidanger le point d'eau chaque 3 ans

### 7. personnes ressources

Nom	fonction	Commune	Telefon	Email
MBARGA ALEGA Célestin	2 <sup>ème</sup> Adjoint (chargé de la coopération et du suivi des projets de développement)	Mbalmayo	77 74 94 26	<a href="mailto:cmbargaalega@mbalmayo.net">cmbargaalega@mbalmayo.net</a> <a href="mailto:cmbargaalega@yahoo.fr">cmbargaalega@yahoo.fr</a>
ESSAMA André	Conseil municipal (chargé des problèmes de l'eau potable)	Mbalmayo	75 36 71 84	<a href="mailto:essama_andre@mbalmayo.net">essama_andre@mbalmayo.net</a>